

Mot du Maire - *Gerig ar maer*



Il m'a semblé légitime dans cet édito de partager avec vous des sujets qui ont pu être relayés par voie de presse et surtout de vous exposer mes réalités.
Les difficultés de recrutement rencontrées pour le poste de Directeur Général des Services et pour le poste d'agent comptable sont gérées. Nous bénéficions de l'accompagnement du CDG29 (Centre Départemental de Gestion du Finistère). Il s'agit d'un organisme au service des collectivités territoriales. Il existe un CDG dans chaque département.
Travailler dans la Fonction Publique ne séduit plus ou peu et les postes en collectivité territoriale demandent certaines compétences.
Par ailleurs, quelques candidats ont pu exprimer des demandes salariales que la commune pourrait difficilement supporter. Doit-on accepter une différence de traitement de nos agents ? Nous avons la chance d'avoir dans nos équipes des agents investis, compétents et présents sur la commune depuis de nombreuses années. Je ne peux accepter de rémunérer plus largement un agent qui nous rejoindrait. L'équité de traitement reste un facteur important pour préserver une forme de justice sociale au sein de notre commune.
Aujourd'hui, les agents communaux, comme ils l'ont toujours fait, accompagnent les élus pour que nos services publics fonctionnent malgré les difficultés rencontrées. Parallèlement, au sein de l'équipe municipale nous avons pu connaître quelques bouleversements car sur 6 ans de mandature des évènements professionnels ou familiaux peuvent survenir. C'est ainsi qu'un adjoint a démissionné dernièrement de son poste tout en restant au sein du conseil municipal. A 9 mois des futures élections, j'ai préféré de pas remplacer cet élu sur une mission déjà en partie portée par un autre élu. En effet, Christian BOSSER apporte sa compétence depuis 2020 sur tous les projets structurants de la commune et sa connaissance est précieuse dans ce domaine. C'est simplement pour légitimer l'accompagnement qu'il devra apporter plus fortement aux services jusqu'en mars 2026 que je lui ai donné une délégation.
Pour le reste des missions travaux de Joël GUILLERME-HILY, je suis en retraite depuis le 1er avril 2025 et je vais suivre le quotidien sur la commune. Pour la partie RH, c'est Mickaël LE GALL, 1er adjoint, qui la récupère. L'équipe « Loperhet, Je choisis » reste soudée et déterminée à poursuivre sa feuille de route avec ce nouveau fonctionnement. Une autre décision importante que nous avons eu à prendre est l'augmentation de la taxe foncière sur les propriétés bâties de la commune. En effet, les nouveaux indicateurs de l'état, qui cherche lui aussi à faire quelques économies, plaçaient LOPERHET dans une situation qui conduisait à une perte importante de dotations. La règle est simple, l'impôt pratiqué est comparé à celui qui se pratique sur les communes de même strate. Si vous êtes au-dessus de la moyenne, pas de souci, mais si vous êtes au-dessous vous risquez de ne plus percevoir vos dotations. En effet, l'état estime que si vous n'utilisez pas votre levier d'imposition c'est que la commune n'a pas de besoin financier. Une déduction simple mais efficace puisque nous sommes plusieurs communes à avoir fait le choix de cette augmentation pour garantir nos dotations de fonctionnement, pour le personnel de nos services publics. Je sais que cet effort financier dans le contexte n'est pas agréable à subir mais je me dois de penser à la bonne gestion de la commune et non à ma popularité. Sans ces dotations de fonctionnement, c'est des possibilités d'investissements en moins pour tous. Et l'emprunt me direz-vous ? Nos possibilités d'emprunt sont liées à notre capacité de fonctionnement, lorsque celle-ci est réduite, nos possibilités d'emprunt le sont aussi. La vitalité du territoire dépend aussi de nos dépenses publiques car nos entreprises ont besoin que les collectivités investissent, innovent, construisent. Notre vie locale est un ensemble dont nous restons tous les acteurs. Depuis 2021, nous sommes parvenus à n'effectuer aucun prêt bancaire, ce qui a permis de désendetter la commune. L'augmentation de 7 % de la Taxe Foncière, qui représente environ 70 € par foyer et par an, permettra à la commune de maintenir sa situation financière pour quelques années.
A noter aussi que nos bases d'imposition sur la commune étaient inférieures à beaucoup d'autres sur le secteur. Nous sommes restés vigilants sur tous ces éléments depuis le début de la mandature, accompagnés pour cela par la DGFIP et la CAPLD. La gestion financière communale est exigeante et nécessite une implication totale de l'ensemble des élus et des agents pour le suivi évoqué, le maintien du niveau de dépenses mais aussi la recherche d'accompagnements financiers afin d'alléger le coût final des projets pour la commune.
Il m'a été dit un jour en conseil municipal qu'il ne fallait pas comparer un budget communal avec un budget comme celui que je pouvais gérer pour ma famille. Aujourd'hui, je pourrais répondre que la différence n'est pas si flagrante car finalement il resterait impossible de dépenser un argent dont on ne disposerait pas, en famille comme à la mairie !

Nathalie GODET

Budget 2025

Le conseil Municipal s'est réuni le 24 mars 2025, afin d'avoir une présentation et de voter les différents budgets primitifs.

EN FONCTIONNEMENT

• Budget équilibré en dépenses et recettes à hauteur :

3 798 623 €

En dépenses réelles : 3 294 104 €



Charges à caractère général
22 % des dépenses réelles
(Électricité, gaz, eau, électricité, assurances….)
732 770 €



Charges de personnel
61 % des dépenses réelles
1 993 930 €



Autres charges de gestion
14% des dépenses réelles
468 577 €



Charges financières
2 % des dépenses réelles
(Intérêts des emprunts)
63 027 €



Atténuations de produit
1% des dépenses réelles
(Attributions de compensation CAPLD + dégrèvement sur Taxe foncière et Habitation)
32 800 €

Analyse

L'analyse budgétaire sera limitée au premier exercice échu depuis l'intégration des budgets annexes (Ecole des musiques, ALSH, local commercial).
L'assurance tous risques +43%
- Hausse des interventions de régie sur nos bâtiments et nos routes.
- Augmentation subvention transport scolaire.

Les intérêts des emprunts quant à eux diminuent avec la dette.

En Recettes réelles : 3 798 623 €

Impôts et taxes
56 % des recettes réelles
(Impôts locaux et autres)
2 107 540 €



Dotations, subventions et participations
32 % des recettes réelles
(Dotations Etat, Région, Département, etc...)
1 179 273 €



Produits des services, du domaine…
9% des recettes réelles
(Redevance, occupation domaine public, droit de place, prestations de service…)
327 100 €



Autres
2% des recettes réelles
(Revenus des immeubles….)
84 850 €



Atténuations de charges
1% des recettes réelles
(Remboursement des charges de personnel)
36 100 €

Analyse

Impôts et taxes
Le conseil municipal a pris la décision d'augmenter la taxe foncière sur les propriétés bâties de 7%, afin de compenser la perte de dotations d'état annoncée et ainsi maintenir un niveau d'épargne de gestion suffisamment élevé afin de garantir le financement de nos projets communaux pour les années à venir.
Pour autant, la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadrées par la loi de finances est également indicée de 1.7 % cette année. Cette valeur locative constitue la base de calcul de plusieurs impôts locaux. Les recettes globales de ce chapitre seront ainsi augmentées de 7% en 2025.

Dotations, subventions et participations
Les dotations restent stables pour Loperhet en 2025, mais devraient être amputées de 160 k€ d'ici 2028. Les subventions sollicités dans le cadre de projets auprès de l'Etat, de la Région, du Département, de la CAPLD. Il y aussi pour quelques services des participations d'autres communes et des organismes comme la CAF…

EN INVESTISSEMENT

Le Budget déséquilibré positivement en recettes :

- Recettes : **2 475 500 €**
- Dépenses : **2 280 000 €**

En dépenses réelles : 2 205 220 €
Pour 2025, le niveau de dépenses en investissement est l'un des plus élevé historiquement. Il sera réalisé sans nouvel emprunt, grâce :
- Au très bon report des excédents de fonctionnement : **529 614 €**
- A une grosse année de récupération de TVA : **224 506 €**
- Au report d'investissements non réalisés : **146 861 €.**
- A un gros travail de recherche de subventions pour nos projets :(état, région, département, CAPLD et autre): **476 390 €.**
- A la vente de biens communaux pour : **424 400 €**

★ Tableau des investissements prévus pour 2025

Opérations/Projets	Dépense	Recettes
OP15 - Parc du Fogot	63 000 €	- €
OP16 - Securité routière (projet amendes de police)	5 000 €	1 000 €
OP25 - Rénovation énergétique Ecole Eric TABARLY	- €	24 000 €
OP27 - Réfection salle omnisports	886 528 €	298 000 €
OP31 - Terrains	5 000 €	424 400 €
OP33 - Bibliothèque	2 300 €	- €
OP34 - Ecole des Musiques	3 300 €	1 000 €
OP35 - Services techniques	30 000 €	
OP36 - Mairie	37 000 €	9 240 €
OP37 - Routes	100 000 €	40 000 €
OP38 - Eclairage public et effacement de réseaux	7 500 €	- €
OP39 - Ecole Tabarly	43 600 €	- €
OP40 - Voies douces et sentiers	20 000 €	3 000 €
OP41 - Salles communales	26 860 €	- €
OP42 - Nautisme (CNRL)	12 080 €	1 900 €
OP43 - Embélissement et réaménagement du centre Bourg	719 360 €	179 250 €

A cela il faut y rajouter :

➔**Remboursements emprunts :**
(Capital)
197 928 € en dépenses
➔**Eaux pluviales transférées à la CAPLD**
8 400 € en dépenses

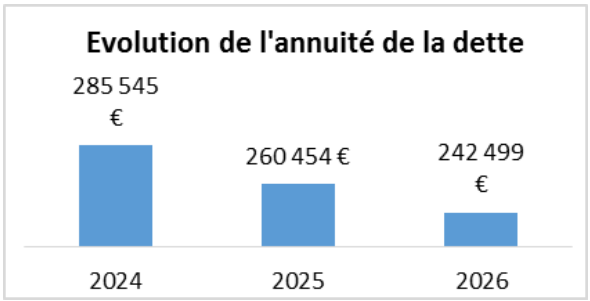
➔**Réseau et enfouissement :**
83 000 € en dépenses

Focus sur la dette de la commune

L'encours de la dette au 31-12-2024 est de 2 274 408 €

Avec une capacité de désendettement de **3.1 années,** notre commune se situe dans la limite verte du tableau ci-dessous.

De 0 à 5 ans **bien**	De 5 à 8 ans **prudence**	De 8 à11 ans **Risquer**	Au-dessus de 11 ans **dangereux**



Les budgets annexes

• Port et mouillages
Fonctionnement à : 16 465 €
• SPIC Photovoltaïque
Fonctionnement : 29 587 €
Investissement :
Dépenses : 6 625 €
Recettes : 45 216 €
• Transports scolaires
Fonctionnement : 24 100 €

Les ex-budgets annexes (intégrés au budget principal depuis 2024) :

• ALSH
Fonctionnement : 396 392 €
• Ecole Des Musiques
Fonctionnement : 234 413 €
Investissement :
Dépenses : 3 300 €
Recettes : 1 000 €
• Local commercial
Fonctionnement : 9400 €

Notre commune est liée également par des conventions avec d'autres communes du pays de Daoulas pour le financement du fonctionnement d'un certain nombre de structures et/ou de services.
Chaque année une participation d'équilibre au budget est reversée entre chaque commune ayant une structure d'accueil. Cette somme permet d'équilibrer les différents budgets après règlement des utilisateurs. A noter qu'avec le passage en DSP de la Micro-crèche de Loperhet, il n'y a plus de subvention d'équilibre à verser par les communes.

★ Parmi les structures directement rattachées à Loperhet il y a :

ALSH :
8 communes adhérentes et 114 places
L'école des musiques :
6 communes adhérentes
Le poste de Coordinatrice enfance /jeunesse :
9 communes
La micro Crèche « Marmouzig » :

La structure est gérée en Délégation de Service Public par l'association « les Amitiés d'Armor » depuis septembre 2023. La commune de Loperhet à 6.5 berceaux sur les 10 de la structure.
6 369 € / berceau en 2024.

★ Pour les structures extérieures :

Multi Accueil « les Mésanges » : Dirinon

7 communes adhérentes

-Fonctionnement

Sur un total de **120 500 €** nous reversons

16 530 € soit **13.7** % et pour 3 places.

-Investissement 2025

Sur un total de **15 000 €** nous reverserons **2161 €**

soit **14.4** %

La Crèche « DIP HA DOUP » : Daoulas

7 communes adhérentes et pour 1 place
Sur un total de **105 047 €** nous reversons
11 672 € soit **11** %

★**Par ailleurs nous participons au financement de:**

Participation au loyer du secours populaire : Daoulas :

3 252 €/an

Participation au Relais Petite Enfance :

9 communes adhérentes nous reverserons **4 670 €**

Participation à l'ancien Pôle Social de Daoulas.

7 communes adhérentes

➔Sur un total de **50 978 €** nous reversons **10 837 €** soit **21** % (pour des frais de gestion des agents sans emploi).

Le SIVURIC (Cuisine centrale, repas cantine)

6 communes

- *Participation équilibre* : Sur un total de **299 042 €** nous reversons **101 837 €** soit **34** %

- *Participation restante :* notre commune devrait payer environ **40 220 €** pour la part complémentaire du prix des repas, pris par les enfants et non réglé par les parents (en fonction de leur QF)

A noter que les participations des repas des enfants de l'ALSH sont prises en charges par le budget ALSH, c'est-à-dire compris dans le prix de journée.

Bruno SALAUN adjoint aux finances

Conseils municipaux en bref… *Kuzul-kêr, berr ha berr …*

Les décisions du Conseil Municipal sont affichées à la mairie conformément à la loi et sont publiées sur le site de Loperhet. Cet article est simplement une information résumée sur les points évoqués et votés.

Conseil municipal du 27 janvier

En Préambule : Madame Le Maire informe de la mutation du Directeur Général des services et de notre agent comptable. Une augmentation de la taxe foncière est obligatoire car Loperhet a des bases d'imposition basses par rapport aux communes voisines et si une commune n'utilise pas ses leviers d'imposition, l'accompagnement de l'Etat serait diminué ce qui impacterait nos budgets de fonctionnement et investissement. Mise en place du transport à la demande Ribin'A. Les finances de la Communauté d'Agglomération se portent bien ce qui permettra de poursuivre l'accompagnement aux communes via les fonds de concours.

- Prise d'acte du débat d'orientation budgétaire.
- Acceptation convention SDEF et Maitrise d'Ouvrage : Effacement de réseaux rue du Fogot .
- Approbation du plan de financement et du projet de réfection du sol de la salle Omnisport .
- Accord sur Adhésion au contrat de groupe du CDG29 pour l'assurance contre les risques statutaires.
- Engagement dans le dispositif « Territoires Numériques Educatifs « avec Subventions du fonds France 2030.

Conseil municipal du 3 février

- Démission de Yann Kervella, conseiller Municipal, qui est remplacé par Louisette Rebollo.
- Adhésion à la convention « Prévoyance », pour les agents, proposée par le centre de gestion du Finistère.
- Validation des modalités et mise en œuvre du compte Epargne Temps.

Conseil municipal du 24 mars

En préambule : Madame Le Maire informe que nous conservons notre nombre de classes à l'école Tabarly – Explique pourquoi une augmentation de la taxe foncière va être appliquée.

- Reconduction du contrat d'association et des aides au fonctionnement de l'école Sainte Brigide.
- Vote des taux taxes foncières.
- Approbation du budget primitif 2025 (principal, port et mouillages, Spic amendes de police).
- Autorisation de demande de subventions pour la réfection des sols de la Photovoltaïque, transports scolaires.
- Validation demande de subvention et projet d'aménagement relatifs aux salle omnisport.

Conseil municipal du 19 mai

En préambule : Mme Le Maire informe de la difficulté à recruter un DGS et un comptable par manque de profils correspondants à notre commune. Lancement de la consultation des entreprises pour l'aménagement du bourg. Les travaux de la salle omnisport ont débuté. Les zones de mouillages ont été revues avec l'élargissement du chenal à Rostiviec.

- Démission de Joël Guillerme-Hily au poste d'adjoint (reste Conseiller Municipal). Le nombre des adjoints passe à 5. Vote de l'indemnité à Christian Bosser pour le travail de suivi des travaux (bourg, salle omnisport).
- Validation des demandes de subventions pour la réhabilitation de la salle Omnisport.
- Validation demande de subvention et projet de balisage du sentier de Gorre Menez avec classement PDIPR.
- Vote tarifs mouillages.
- Validation des subventions aux associations.

Des gens du Voyage à Loperhet

Le 25 mai 2025, jour de la fête des mères, une vingtaine de caravanes ont décidé, sans autorisation, de venir s'installer sur le stade Eugène Cariou.
Malgré une intervention rapide du maire et de la gendarmerie, il n'a pas été possible de contrarier leur projet et nous avons entamé une procédure d'expulsion, accompagnés pour cela par notre sous-préfet.
Après une plainte déposée par la municipalité et un arrêté d'expulsion préfectoral, il a fallu attendre une décision du Tribunal Administratif devant un recours fait par leur avocat.
La décision du Tribunal a été rendue le jeudi 5 juin 2025. La tentative d'un arrangement amiable avec le maire pour rester jusqu'au 20 juin ayant échoué, les gens du voyage ont préféré quitter les lieux avant l'opération d'expulsion qui s'organisait avec le commandant de gendarmerie de Landerneau.

Mutuelle Communale

Vous n'avez pas de mutuelle ou vous pensez la changer ? La commune de Loperhet a signé un partenariat avec Groupama et Mutualia afin de pouvoir garantir à tous une couverture santé adaptée.
Ce dispositif permet de choisir parmi plusieurs formules celle qui convient à vos besoins. Les garanties sont ouvertes à tous les loperhetois, sans distinction d'âge ou de situation avec une cotisation mensuelle réduite, générant ainsi des économies substantielles.
Les personnes intéressées peuvent contacter la mairie au 02.98.07.07.07 qui se chargera de diriger la demande de rendez-vous vers la ou les 2 mutuelles. Les visites à domicile sont possibles pour toute personne sans moyen de locomotion.

Catherine GUENGANT déléguée aux affaires sociales

Commémoration du 8 mai 1945



Belle cérémonie sur Loperhet à l'occasion du 80ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 en présence des associations patriotiques de la commune et du Détachement Air 928 de Brest-Loperhet.
Depuis 2021, l'escadron "Gorre Menez" nous fait l'honneur de sa présence sur ces temps dédiés au devoir de mémoire.
De la musique bretonne a également encore accompagné ce temps de recueillement grâce à Mr QUILLIEN et sa cornemuse.

Les enfants du conseil municipal des jeunes ont également participé à la cérémonie commémorative par la vente des bleuets, le dépôt de gerbes, la lecture d'un texte de Jean-Pierre ROSNAY, en hommage à la résistance, après le texte de l'UNC, lu par Jean CARIOU, Président de l'antenne loperhetoise, et avant le texte du Ministère des Armées lu par le Maire, Nathalie GODET.

La cérémonie s'est clôturée par un pot de l'amitié offert par l'association UNC de la commune.

Ecole Publique Eric Tabarly



Cette année encore, parents d'élèves et élus communaux se sont mobilisés pour défendre la menace de fermeture de classe auprès de l'Education Nationale.

Des manifestations ont été organisées par les parents d'élèves et des administrés ont rejoint ce mouvement par solidarité.

La situation démographique de territoire fait désormais peser la menace de fermeture de classe sur plusieurs communes chaque année. La méthode de calcul utilisée et la préservation de classes dans des zones plus rurales met les écoles de la taille de la nôtre en mauvaise posture.

De nouveaux habitants arrivent sur nos communes mais le nombre de naissances diminue chaque année.

Afin de nous permettre de mieux anticiper nos réponses à ces menaces, nous vous invitons à inscrire vos enfants à l'école avant leur 3 ans de façon à pouvoir gérer notre prévisionnel.

Delphine KERBIRIOU adjointe à la vie scolaire

Le CMJ veut lutter contre le harcèlement

Depuis le début de leur mandat, les enfants du CMJ (Conseil Municipal Jeunes) ont plein d'idées.

Pour leur première réalisation, ils ont installé une "Boîte à soucis" près de la cantine : elle est accessible à tous les enfants. Ceux qui le souhaitent peuvent y déposer une lettre où ils peuvent exprimer ce qui ne va pas (problèmes à l'école ou en dehors de l'école, soucis, peurs…).

Un adulte en prend connaissance et, si le cas le permet, expose au CMJ les problématiques pour essayer de trouver des solutions (et pouvoir répondre aux enfants).

Environ une trentaine de mots ont été déposés par les enfants des deux écoles.

Ensuite, les élus du CMJ, ont mis à disposition dans chaque école, des seaux et des pinces pour ramasser les déchets dans les cours. Pour accompagner cette action, ils ont réalisé un clip vidéo qui sera diffusé dans les écoles.

De nombreuses idées à venir : les enfants sont motivés ! Ils réfléchissent à proposer une journée de sensibilisation aux loperhetois sur le thème des déchets.

Un cache-cache géant, une après-midi (ou soirée) intergénérationnelle, des concours de citrouilles ou concours pour Noël verront le jour.

Virginie MARTINEZ



Plan canicule - recensement des personnes à risques



Conformément à l'article L.121-6-1 du code de l'action sociale et des familles, les communes doivent tenir un registre recensant les éléments relatifs à l'âge et au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées qui en font la demande. Ces données sont notamment utilisées pour organiser un contact périodique avec les personnes répertoriées lorsque le plan canicule est mis en oeuvre.

Les personnes pouvant être inscrites sur le registre sont :
- les personnes âgées de 65 ans (ou 60 ans si elles sont reconnus inaptes au travail) et plus résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées.

Il appartient au préfet et à lui seul, en sa qualité d'autorité chargée de mettre en œuvre le plan d'alerte et d'urgence, de faire communiquer tout ou partie des données du registre à d'autres destinataires, tels les organismes et services chargés de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile, en cas de déclenchement du plan.
Dans ce cadre, le maire n'agit que sur instructions du préfet.

L'inscription peut se faire directement en mairie ou sur le site Internet de la commune www.loperhet.bzh en complétant le formulaire d'inscription et en le déposant en mairie.

D'autre part, la population loperhétoise est invitée à faire preuve de vigilance et de solidarité à l'égard des personnes âgées et handicapées vivant seules.
Ne pas hésiter à prévenir la mairie au 02.98.07.07.07 pour des situations concernant des personnes isolées et fragilisées.

Catherine GUENGANT déléguée aux affaires sociales

Parents solidaires !

A l'accueil de loisirs, les places sont chères…et pourtant, à chaque vacance ou les mercredis, des parents inscrivent leurs enfants puis annulent dans les temps (délai de 10 jours pour toutes modifications). Malheureusement, entre temps, des parents qui avaient besoin de ce service, n'obtiennent pas de places et sont obligés de chercher d'autres moyens de garde.
Alors soyons solidaires et réservons que quand on en a besoin !
Si lors de la réservation, le site affiche complet, n'hésitez pas à nous envoyer un mail. Avec les réservations en demi-journées, on peut parfois trouver des places.

L'équipe de l'Accueil de loisirs

Une première sur Loperhet !



Pour tous les 0-10 ans, l'équipe des MarSOINS en partenariat avec le CCAS de Loperhet proposera un bilan de santé avec un pédiatre.

Vous pourrez aborder des sujets tels que le développement, l'alimentation, les écrans, le sommeil....

A noter sur vos agendas : 28 août de 16h à 18h devant l'ASLSH (sans rendez-vous).

Catherine GUENGANT déléguée aux affaires sociales

Histoire et patrimoine



L'engagement bénévole des villages de Kergréac'h, Pen Ar Menez, Kersafloc'h et Kéradennec a permis de remettre en lumière un lieu très utilisé encore en 1960.
Ce lieu a également toute une histoire puisqu'il a été enrichi au cours du temps par nos anciens.
La balade, sur un chemin totalement remis en état, est agréable pour y accéder. Ce travail a nécessité une année entière.
Ainsi, l'on peut y retrouver deux lavoirs dont un très ancien, une fontaine et un abreuvoir.
Les lieux ont été aménagés avec dorénavant une table de pique-nique ainsi que des panneaux d'informations réalisés dans un ESAT.

La municipalité a tenu à remercier publiquement cette démarche de valorisation de son patrimoine avec une inauguration des lieux le dimanche 9 mars, la veille du jour de la fête des blanchisseurs !

Les sentiers de Loperhet

Information générale sur les sentiers de Loperhet

La commune a officialisé 3 circuits sur son site : https://www.loperhet.bzh/tourisme/sentiers-de-randonnees/
(Également disponibles en tirage papier à la mairie).

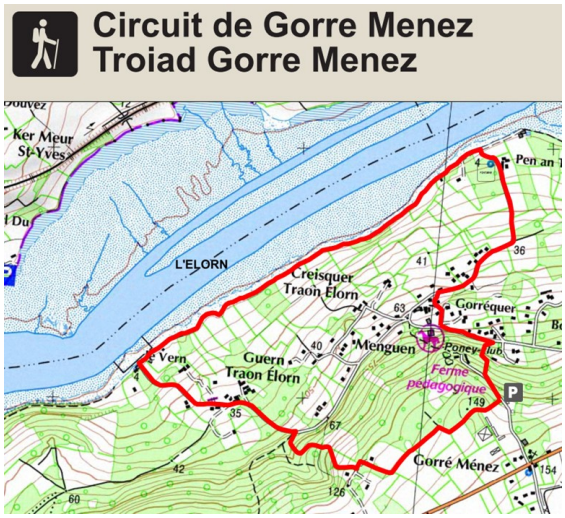
Le circuit de la motte féodale - Le circuit de la voie romaine - Le circuit du littoral de Kersanton à Rostiviec

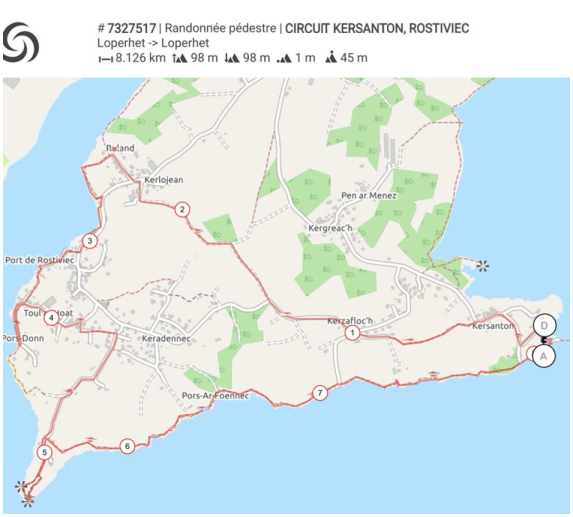
Le circuit de Gorre menez N°1

La commune vient d'officialiser sa 4ème boucle avec le département. Ce sentier est le premier communal à être inscrit au **PDIPR** (Plan départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).
Il se nommera «Circuit de Gorre Menez» :
Boucle de 5kms, tracée entre ELORN et la RD29, dans le Nord de la Commune, totalisant 150m de dénivelé, donc relativement difficile.
Il sera également référencé dans les propositions touristiques de Brest Terres Océanes.
Il s'agit là du résultat d'un travail collaboratif avec la municipalité, les bénévoles du Comité Sentiers et le Département.

DÉPARTEMENT Finistère Penn-ar-Bed

A noter que la commune a bénéficié d'un accompagnement financier avec le Département pour la signalétique et qu'une convention permettra sur trois ans un autre accompagnement pour l'entretien et le balisage du circuit.





Les travaux de balisage étant en cours, le circuit sera opérationnel durant l'été.

Le circuit de Rostiviec N°2

Le circuit de Kersanton - Rostiviec (8kms – 100m deniv) sera le prochain sentier qui sera proposé pour la classification PDIPR.

Bruno SALAUN adjoint aux finances et délégué aux sentiers

Concert de fin d'année à l'école des musiques du Pays de Daoulas

A l'occasion de cette soirée, l'association des parents d'élèves Unissons a remercié les professeurs Carine Ringue (piano) et Ronan Rouxel (violon, chorale, FM) pour leurs nombreuses années d'enseignement à l'école des musique. Carine et Ronan ne reprendront pas les cours d'instruments à la rentrée pour se concentrer sur leurs autres activités. Ronan continuera à diriger la chorale des adultes les mardis soir à l'école de musique sous forme associative.



Le directeur, Vincent L'hour, quittera également ses fonctions à la fin de l'année scolaire pour rejoindre l'équipe de direction du Conservatoire de Brest, en tant que directeur adjoint.

« Après de 18 années passées à l'école des musiques du Pays de Daoulas, tout d'abord en tant que professeur de guitare, puis en tant que directeur, j'emporte avec moi quantités de bons souvenirs et de moments musicaux joyeux et émouvants.

Je suis très fier du travail accompli, au sein d'une équipe enseignante professionnelle pleinement investie dans l'apprentissage musical et l'épanouissement des élèves.

Quelle chance d'avoir une école des musiques aussi accueillante et rayonnante, où il fait bon apprendre et vibrer ensemble !

Merci à l'association Unissons et aux élus des communes du Pays de Landerneau-Daoulas de porter ce projet d'enseignement de la musique sur le territoire.

Merci aux élèves et parents d'élèves pour leurs mots de remerciements et leurs encouragements qui me touchent profondément.

L'année n'est pas terminée avec de nombreux rendez-vous à venir…

J'aurai un grand plaisir à vous y retrouver pour conclure en musique cette magnifique aventure à l'école des musiques du Pays de Daoulas et ouvrir un nouveau chapitre… »

Vincent L'hour

FOCUS générations - Nos jeunes

TAOL BANN war ur rummad - hor re yaouank

Bibliothèque de Loperhet : Atelier collaboratif plastique



Dans le cadre de l'exposition Mission Océan proposée à la bibliothèque jusqu'au 16 Mai 2025, un atelier collaboratif sur la thématique du plastique a été proposé à la classe des élèves de CM1 de Laurent, de l'école Eric Tabarly, le vendredi 2 Mai.

Le plastique : nous en utilisons tout le temps et pourtant ..

Qu'est-ce que c'est?

Quels sont les impacts?



Cet atelier était animé par Manon Agrissais, Ingénieure matériaux, spécialisée sur les thématiques du plastique et de l'économie circulaire.

La Fresque du Plastique, est un outil pédagogique pour sensibiliser aux enjeux des plastiques et encourager des actions concrètes pour réduire leur impact.

Manon a utilisé des éléments visuels et un système de cartes que les élèves ont dû organiser pour reconstituer le cycle de vie des plastiques, de la production à leur fin de vie. Cela a favorisé l'apprentissage par la découverte, et surtout la discussion. Ils ont pu débattre, poser des questions et surtout commencer à réfléchir à des solutions concrètes pour réduire notre dépendance aux plastiques.



La Fresque du Plastique s'adresse à un large public, incluant les entreprises, les écoles, les associations et les citoyens intéressés par les questions environnementales. Elle est un espace de débat d'idées qui vise à la création et le déploiement de solutions.

Cet atelier pourra être proposé prochainement à la bibliothèque, aux adultes, grands ados ou familles. C'est un atelier gratuit et sur inscription.

Marina BRIAND

Ecole Tabarly



Les classes bilingues de CE1-CE2 de Jean-Charles Floc'h et de CM1 de Morgan Faligot se sont rendues les 5, 6 et 7 mai dans le Morbihan. Logés à l'auberge de jeunesse de Lorient, avec vue sur le Ter, nous avons pu visiter Larmor-Plage à travers un rallye-découverte, la Cité de la voile et le sous-marin Flore, l'île de Groix avec sa ferme d'ormeaux et son écomusée ainsi que Port-Louis, sa citadelle et ses musées. Malgré l'emploi du temps bien chargé et les nombreux déplacements à pied, en bus et en bateau, les élèves se sont montrés enthousiastes durant ces trois journées. Nous remercions l'Amicale laïque et les familles qui ont permis, par leur soutien, à ce projet d'être concrétisé.

Morgan FALIGOT



Cette année les élèves de Cm2 de l'école Eric Tabarly ont participé au Concours national de mathématiques Pangea.

Beaucoup de questions, de la logique, du calcul et une élève qui s'est particulièrement bien distinguée : Jeanne Valette, qui obtient la deuxième place des CM2 en Bretagne et qui est qualifiée pour la grande finale à Paris.

Félicitations à elle et à tous les élèves qui ont participé, les deux tiers terminant dans la première moitié des participants en Bretagne.

Bruno TANGUY

FOCUS générations - Nos anciens
TAOL BANN war ur rummad - hor re gozh

Le club du Menhir en voyage aux Pouilles

C'est accompagné du club de Mene Bras de Dirinon qu'un groupe de 47 personnes a passé une semaine exceptionnelle sous le soleil et la chaleur à découvrir le talon de la botte italienne : les POUILLES.





Notre escapade du 1er au 8 mai a débuté par un vol au départ de Brest à destination de l'aéroport de Brindisi ; un bus nous a conduit à notre hôtel, situé au bord de la mer Ionienne.

Une semaine agrémentée d'excursions nous a permis de découvrir les trullis, habitations insolites à Alberobello, les magnifiques villes de Tarente, Bari, Lecce, sans oublier Matera et ses maisons troglodytes... Diversité des paysages dominés par les champs d'oliviers et de blés avec leurs coquelicots, les vignobles, la richesse du patrimoine culturel et architectural, sans oublier la gastronomie.



Au retour des excursions et dans nos temps libres, l'emplacement de l'hôtel était favorable au farniente ; ceux qui le désiraient, pouvaient se baigner dans la mer Ionienne ou profiter de la piscine de l'hôtel. De plus, les soirées à thème nous ont permis de découvrir le folklore local et de déguster des produits locaux : pâtes, huile d'olive, vins, …



Les apéritifs et les repas ont été propices à la discussion et nous ont permis de mieux nous connaître. Une très bonne ambiance a favorisé ce voyage qui fut très apprécié et en appelle d'autres !

Christine DEMANET

FLASH Assos - *TAOL LAGAD war ar c'hevredigezhioù*

Foyer Henri Laborit



L'unité Gaia, groupe de 11 personnes accompagnées de la Maison Henri Laborit de Loperhet a vécu une escapade exceptionnelle au cœur du parc animalier Planète Sauvage, situé près de Nantes. Ils sont partis du 13 au 15 mai. Encadrés par 6 professionnels, les participants ont pu découvrir la richesse de la faune sauvage à travers un parcours immersif mêlant aventure, découverte et émerveillement.
Au programme : safari, animations pédagogiques, nuitées au cœur du parc avec vue sur les girafes et rencontres inoubliables avec les animaux.
Les personnes accompagnées et les professionnels remercient chaleureusement l'ensemble de nos partenaires et donateurs dont le soutien précieux a permis la réalisation de ce séjour enrichissant et inoubliable :

- l'APEI,
- CCAS Mairie de Loperhet,
- Super U Plougastel Daoulas,
- Pharmacie de Loperhet,
- Linéa coiffure à Dirinon,
- Costa maçonnerie,
- Ouest assainissement,
- Entreprise Marc (serre de tomates),
- E.leclerc de Plougastel
 - E.Leclerc de Landerneau,
 - Terres de running à Landerneau.



PARade



Il y a un peu plus d'un an naissait l'association PARade, pour "Proposition Artistique en Rade de Brest". Et que de chemin parcouru !

Aux prémices de l'été dernier, nous avons écouté Céline Gumuchian nous narrer ses « Contes bucoliques aux écorces profondes » au Fogot. Au cœur de l'hiver, la bibliothèque nous a chaleureusement accueilli pour deux soirées ciné en noir et blanc. A l'orée du printemps, nous avons fêté l'arbre avec Nature-L à l'écoute de lectures musicales. Et le 26 avril avril dernier, une première soirée spectacle au Trimaran a réuni environ 120 spectateurs de tous âges. Deux représentations, « Chien » et «Dans la brume sauvage de la forêt perdue », nous ont plongé dans des univers sensibles, fantasques et déjantés.

L'été reste à fêter….c'est pourquoi nous poursuivons les festivités le 20 juin à l'occasion de la Fête de la musique. Une Parade en noir et blanc mènera les habitants en musique dans les rues de Loperhet. Et chacun est invité à se joindre à cette déambulation festive !

L'association PARade a pour but la diffusion des ARTS à Loperhet et dans le Pays de Landerneau / Daoulas, par l'organisation de tout type d'événements artistiques : arts de rue, théâtre, arts plastiques, danse, cirque, musique, vidéo, écriture, poésie, spectacles vivants, rencontres, ateliers, projections, expositions…

L'association est ouverte à toutes et tous, n'hésitez pas à nous rejoindre : asso.parade29@gmail.com.

Dons du sang



En ce début d'été soyons "Tous unis par le don" . Pensez à offrir votre sang car le niveau des réserves doit être au top au moment des vacances. L'amicale des donneurs de sang des pays de DAOULAS LE FAOU a lancé la 2ème édition des Awards ou trophées des clubs sportifs. Nous comptons sur les dirigeants des clubs Loperhetois pour inciter leurs adhérents, joueurs, parents, supporters à aller donner leur sang entre le 01 juin et le 31 octobre. Les infos pour savoir où donner sont sur le site de l'EFS: https://dondesang.efs.sante.fr/

Contact: Bernard LE LOUS 07 77 94 34 38

Loperhet & Co (Association des commerçants et artisans de Loperhet)

Préparez-vous pour Loperhet en Fête 2025 !

L'**Association des Commerçants et Artisans de Loperhet** est ravie d'annoncer le grand retour de **Loperhet en Fête** le **dimanche 14 septembre 2025** ! De **11h à 17h**, la **rue René Goubin** va vibrer au rythme des animations et des découvertes pour une journée qui s'annonce encore plus mémorable que la précédente.

Au programme de cette édition 2025, de quoi ravir petits et grands : des **concerts** pour une ambiance festive, des **jeux pour enfants**, un **tournoi de palets bretons** pour les amateurs de défis, et bien sûr, l'incontournable **buvette** et plusieurs **coins snacking** pour les gourmands.

Artisans de Loperhet, c'est le moment de vous montrer !

Si vous êtes un artisan de Loperhet et que vous souhaitez exposer vos créations ou vous faire représenter lors de cet événement majeur, n'hésitez plus ! Vous êtes cordialement invités à vous inscrire directement par mail sur loperhetandco@gmail.com. C'est une occasion unique de mettre en lumière votre savoir-faire et de rencontrer les habitants de la commune.

Bloquez la date dans vos agendas et venez nombreux pour une journée de convivialité, de partage et de bonne humeur ! On vous attend avec impatience pour faire de ce Loperhet en Fête 2025 un succès retentissant.

Nature-L : Bilan ramassage Pen An Trein

16 participants, 2 chiens, 43 kg de déchets ramassés en 1h et quart !





Bilan

- verre : 5 kg
- cordes/fils de pêche : 8 kg
- plastiques alimentaires : 2 kg
- sacs/films plastiques : 8 kg
- bâches talus/forçage : 9 kg
- métal : 2 kg
- polystyrènes :0,5 kg
- besace : 3 kg
- tout venant (mégots, briquets, bâtons de sucettes, ampoules, plastiques de sandwich, pompotes, canettes alu, sac en cuir, etc...) : 5,5 kg
- 3 biomedias



La brume de 10h s'est levée pour laisser apparaître un très beau soleil en fin de ramassage.

Le ramassage s'est terminé autour d'un verre de cidre bien mérité !

Merci à l'équipe de géocatcheurs fidèles aux rendez-vous de ramassage de l'association.



À l'automne pour le prochain ramassage de Nature-L Loperhet.

Des jeunes médaillés au TSR

Le TSR, recensant 350 licenciés, confirme à nouveau son statut de club compétiteur breton. Lors de challenges ou de compétitions nationales, le club a pu être représenté grâce à la diversité des disciplines pratiquées par ses licenciés.
Cette implication sportive s'acquiert, dès 8 ans, grâce au dynamisme de l'école de tir. En septembre, nous avons accueilli de nouveaux licenciés, comptabilisant une vingtaine de jeunes compétiteurs.
Durant la saison, ils ont progressé individuellement grâce aux encadrants et aux jeunes cadettes encadrantes, avec la mise en place d'un nouveau créneau d'entraînement.
Ainsi, chaque enfant a pu décrocher plusieurs médailles !
Félicitations à eux !
A retenir : **1 équipe pistolet participant au Championnat de France des clubs à Blois en mars** (Alice & Raphaël STEMPFEL & Aria BONNE)- **8 tireurs au Championnat de France individuel à Dole en mai, dans différentes disciplines carabine/pistolet 10m ou arbalète field,**
(Manon CRENN, Alwena TRICOT, Alice STEMPFEL, Thyméo FLOC'H, Aria BONNE, Mathis FLOC'H, Raphaël STEMPFEL & Elouan TRICOT), étant la plus grosse délégation de Bretagne - de **nombreuses médailles aux Championnats Régionaux de Bretagne**



La saison de l'école de tir se clôturera fin juin avec deux temps forts : le passage des Cibles Couleurs suivi d'un dernier entraînement familial.
Si votre enfant souhaite découvrir le Tir sportif, nous vous retrouverons au Forum des associations en septembre.

Le Dark Ping au TT Loperhet



Le Tennis de Table de Loperhet a organisé une soirée Dark Ping le vendredi 25 avril 2025 au Trimaran. La soirée très attendue affichait déjà complet plusieurs semaines avant le jour J. Ce sont au total 48 participants qui ont pu jouer se joindre à l'événement. Tout le monde y a trouvé son compte : les jeunes, les parents, les joueurs aguerris et moins aguerris, les plus anciens…

La soirée était ouverte à tous !

Le concept ?

Une salle plongée dans le noir avec 8 tables, où seuls les filets, les bords de tables et les balles sont apparents grâce à des lumières fluorescentes.

Une soirée donc paradoxalement haute en couleur ! La musique était également au rendez-vous.

Une vraie discothèque "pongistique" ! Le tournoi était organisé par Evan, notre alternant, et Géraldine, notre co-présidente, en collaboration avec l'association sportive Speed Badminton de Gouesnou. Les équipes de 3 joueurs étaient formées d'un jeune, d'un non licencié et d'un licencié. Des crêpes et une buvette étaient à disposition des joueurs et des spectateurs pendant la soirée.

Merci à tous les bénévoles et aux participants !

Loperhethon

Le Jeudi 13 février dernier à Landerneau, Mrs Maël de Calan, président du Conseil Général et Jacques Gouriou, responsable de l'AFM Téléthon pour le Finistère Nord, remettaient aux représentants du Loperhethon le certificat de la meilleure collecte 2024 sur la base des 29 000 Euros que l'association a pu reverser à l'AFM Téléthon.
Il faut dire que si le Loperhethon est une activité traditionnellement saisonnière, la collecte 2024 avait elle commencé dès le mois de février avec des comédies musicales, en juillet un groupe d'une vingtaine de bénévoles participaient à Brest 2024, et en Septembre les crêpières de l'association se mettaient déjà en action deux week-ends de suite, lors du forum des associations puis de la fête des commerçants.



Plusieurs épreuves sportives (un défi vélo, un trail, des randonnées) étaient ensuite organisées en plus du week-end traditionnel place du Glanvez et au Trimaran début Décembre.

A cela s'ajoutait un groupe de bénévoles de Dirinon organisait également, comme tous les deux ans, un week-end d'animations.

Et c'est tout cet ensemble d'animations auxquelles ont participé près de 1500 personnes et plus de 300 bénévoles qui ont amené à ce résultat exceptionnel.

Les membres du Loperhethon remercient donc tous les participants et contributeurs pour une collecte nationale elle aussi en croissance.
Une édition 2025 du Loperhethon aura évidemment lieu et ses membres sont ouverts à toute nouvelle initiative et/ou bénévole qui souhaiteraient les rejoindre.
Contact : loperhehton@laposte.net

GV forme

Voilà une nouvelle saison qui se termine.

Comme tous les ans, nous avons organisé, début décembre, notre soirée zumba au profit du Téléthon. Un grand merci à tous les participants. Continuez de vous mobiliser, c'est pour une bonne cause. En plus on le fait en s'amusant.





Cette année nous avons proposé une nouveauté à nos adhérent(e)s.
Découvrir lors de mini-stages d'environ 2h, des activités inhabituelles à l'association. Nous avons pu nous initier à la danse tahitienne, au longe côte, découvrir le yoga de la femme, un atelier autopalpation – prévention et lutte contre le cancer du sein, et enfin la sophrologie.
Fin mai, nous avons partagé une journée sportive en famille (danse tahitienne, self défense et marche nordique) suivie d'un repas dansant, une super journée et une excellente soirée passée ensemble.

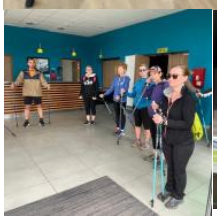
Début juin a eu lieu notre assemblée générale. Merci à toutes celles et ceux qui y ont participé et merci à la mairie et à l'amicale laïque pour le prêt des salles nécessaires à nos activités.













Si vous le souhaitez, vous avez encore la possibilité de venir découvrir et tester nos cours en cette fin d'année sur les dernières semaines avant les vacances.

(Pensez à arriver 10mn avant pour vous signaler, vous installer, toujours avoir de l'eau, des baskets propres et un tapis de sol pour la gym)

✓ pour les cours de gym adultes, le mardi à 20 h 15 et le jeudi 20 h 00, à la salle de motricité de l'école Éric Tabarly,

✓ pour la zumba, le mercredi à 20 h 00 à la salle le Trimaran.

Nos cours s'arrêteront fin juin. Nous vous retrouverons au forum des associations début septembre 2025 en pleine forme pour une nouvelle saison.
Nous vous souhaitons, à tous, un bel été.

Les Marmouzig

« Depuis plusieurs semaines, l'équipe des Marmouzig met en place des ateliers avec parents et enfants « vendredi tout est permis » !
L'idée est de proposer aux familles de passer un temps avec leur enfant à la micro-crèche autour d'une activité : pâtisserie, patouille, peinture, jardinage…
L'occasion pour les parents de rencontrer et d'échanger avec les autres familles et l'équipe ! Tout en passant un moment agréable avec leur enfant , ils découvrent des activités à réaliser ensemble à la maison…





Le regard toujours tourné vers l'extérieur, l'équipe des Marmouzig favorise au maximum le « vivre ensemble dehors », dès que possible les enfants passent la journée en extérieur, prennent le repas et parfois même font la sieste dehors !
Le couchage en extérieur pratiqué dans les pays scandinaves, où il est de coutume de faire dormir les enfants à l'extérieur, a l'avantage de proposer un autre espace ambiant que la chambre, avec le souffle de l'air, le chant des oiseaux …:

- Les enfants sont plus calmes et détendus pour trouver le repos,
- Les siestes durent plus longtemps.

Nous poursuivons donc notre projet « tous dehors » en favorisant au maximum l'accès à la nature pour les enfants accueillis aux Marmouzig ! Nous aurons des possibilités de dépannage sur le mois de juillet.
N'hésitez pas à nous contacter : marmouzig@amities-armor.asso.fr »

C’est la belle histoire d’un bateau qui rentre au port



Le François Monique : Le Plus Vieux Coquillier de la Rade de Brest s'apprête à Revenir à Rostiviec après 13 années d'absence

Construit en 1935 au chantier Tertu situé au Fret, dans la presqu'île de Crozon, le François Monique (BR5818) est un précieux témoin du patrimoine maritime breton. Ce coquillier en bois, emblématique de la rade de Brest, est aujourd’hui reconnu comme le plus ancien encore en état de navigation dans la région.

À l’origine destiné à la pêche à la coquille Saint-Jacques, le bateau a traversé les décennies grâce à la passion de ses nombreux bénévoles et amoureux du patrimoine maritime. Longtemps préservé et entretenu par l’association Petit Foc, basée à Deauville en Normandie, le François Monique s'apprête désormais à retrouver ses racines bretonnes.

C’est la jeune association Le Pierrot Thérèse, elle aussi engagée dans la sauvegarde du patrimoine maritime depuis 2022, qui prendra prochainement le relais pour veiller à l’entretien et la mise en valeur du bateau, véritable témoin de l'histoire locale de la pêche à la coquille. Le retour tant attendu du François Monique dans son port d’origine à Rostiviec, sur la commune de Loperhet, est prévu aux environs du 23 août, sous réserve des conditions météorologiques. Le convoyage par la mer à partir de Deauville est prévu après le 18 août. Les cœurs seront lourds à Deauville au moment du départ, le bateau est un emblème du port depuis 17 ans, mais heureux que le bateau retrouve son port d'origine, le souhait de Franck Brize, ancien propriétaire du bateau et décédé de maladie en 2017 à l'âge de 46 ans, sera exhaussé.



Ce retour symbolique marque une nouvelle étape dans la vie de ce navire presque centenaire, qui continuera à naviguer lors de manifestations maritimes et à faire découvrir aux nouvelles générations le savoir-faire des anciens chantiers navals bretons.

Un retour aux sources et une nouvelle vie pour cet emblème de notre patrimoine. Cela est possible grâce au soutien de nos partenaires et à la municipalité de Loperhet que l'association le Pierrot-Thérèse remercie.

Pour les habitants de la rade de Brest et les passionnés de vieux gréements, le retour du François Monique est bien plus qu’un simple déplacement : c’est le retour d’un pan vivant de l’histoire locale. L’association Le Pierrot Thérèse prévoit déjà de nombreuses animations et sorties pour faire vivre le bateau tout au long de l’année, tout en poursuivant les efforts de restauration nécessaires à sa préservation. La date précise du retour sera annoncée sur les réseaux sociaux, nous prévoyons un retour en fête ! (Merci à Christian Chardon pour les photos)

Dates à retenir - *dalc'hit soñj ouzh an devezh-mañ*

- Dimanche 29 juin 2025 : Au fil de l’eau
- Lundi 30 juin 2025 : Conseil municipal à 19h00
- Samedi 19 juillet 2025 : Fête des plaisanciers à Rostiviec avec feu d’artifice de la municipalité
- Dimanche 27 juillet 2025 : Passage du Tour de France Féminin
- Mardi 19 août 2025 : Cirque sur le terrain stabilisé - rue du Stade
- Lundi 1er septembre 2025 : Rentrée scolaire
- Samedi 6 septembre 2025 : Forum des associations
- Mardi 9 septembre 2025 : Réunion inscription «Atelier mémoire» - salle du conseil
- Lundi 29 septembre 2025 : Conseil municipal à 19h00
- En octobre 2025 : Exposition avec nos agriculteurs de Loperhet



Un peu de notre histoire - *Un diverrañ eus hon istor*

LOPERHET, MA COMMUNE 5 – 1789 la révolution Française

Le cahier de doléances du 3 avril 1789 : la commune de Loperhet, comme beaucoup d'autres en France, a participé à la rédaction des cahiers de doléances dans lesquels les habitants, fermiers et laboureurs exprimaient leurs revendications et leurs préoccupations avant la convocation des États généraux. Ces cahiers étaient ensuite adressés à la sénéchaussée de Quimper, qui consolidait les doléances des différentes paroisses.


Cahier de Doléances, plaintes et Remontrances
des habitans, fermiers et laboureurs de la paroisse de Loperhet
Loperhet Du district de quimper en basse Bretagne dressé et rédigé, au
lieu ordinaire des assemblées de la dite paroisse devant

Le 7 avril 1789, le cahier Loperhétois, signé par Goubin de Kerdaniel, Claude Kerdraon, Jérôme Le Bot, Olivier LE Gal, Urbain Kerleau, Yves Le Brenneur, Joseph Gourves, Yves Le Bot, Alain Gourmelon, François Le Gal, Claude Kervella, Jean Kéromnès, Jean Riou, Paul Kerdraon, François Le Moal, Joseph Le Brenneur, Jean Prigent, Mathieu Brenneur, Yves Senquer, présente 11 doléances portant, notamment, sur les charges fiscales, les privilèges seigneuriaux, et les conditions de vie des paysans.

Au printemps 1789, l'élection des députés du tiers état de Loperhet à lieu à Quimper. Messieurs Goubin de Kerdaniel et Claude Kerdraon sont élus pour représenter la « paroisse de Loperhet » de la sénéchaussée de Quimper.

Le 5 mai 1789, les États généraux, constitués des représentants du clergé, de la noblesse et du tiers état, s'ouvrent à Versailles. L'assemblée convoquée par le Roi Louis XVI doit tenter de résoudre la grave crise financière française.

Le 17 juin 1789, Le tiers état, constatant le manque de réformes, se proclame Assemblée nationale en affirmant qu'il représente la volonté du peuple. Ce sera le début de la Révolution française et l'instauration de la République.

Prochain trimestre dans votre « ZOOM », la suite de l'histoire de la commune : Loperhet après la révolution.

Jean Yves Gallic & Jean-Yves Kerbrat

Les élus du groupe Loperhet Ensemble

L'équipe municipale majoritaire en place avait promis dans son programme électoral de 2020 « une multitude de projets, une autre gestion plus transparente, une visibilité des actions et une ouverture à la concertation des acteurs ». 5 ans plus tard, le groupe minoritaire « Loperhet ensemble » déplore être écarté de toutes décisions ; constate que toutes observations, suggestions ou interrogations légitimes comme au dernier conseil municipal portant sur l'impréparation de celui-ci due à la rotation des DGS est pris comme ingérence envers le fonctionnement des services de la mairie. Cette situation maintes fois répétée devient peu tolérable.

Un second mandat déjà annoncé par Mme la Maire ne fera que renforcer cette position trop dominante. Une opposition portée par l'ambition de construire ensemble l'avenir de Loperhet se devra de proposer une alternative avec des femmes et des hommes prêts à apporter leur concours à une réflexion partagée aux futurs projets mais également aux difficultés habituelles inhérentes à la gestion d'une commune, en garantissant le dialogue, une diversité d'opinion et un réel débat d'idées au profit du bien commun.

Les élus du groupe Loperhet, je choisis

Depuis mai 2020 les élu(e)s LJC œuvrent pour le bien être des loperhetois. C'est notre devoir et c'est avec conviction et volonté sans faille qu'après s'être imprégnés puis appropriés les différents dossiers communaux nous sommes passés à l'action. Dans les grandes lignes : Un bourg plus propre, une école publique réhabilitée et isolée, au Trimaran des panneaux photovoltaïques en location, une situation financière relevée et gérée en « bon père de famille », une reprise de la gestion de l'Ehpad du Pays de Daoulas, une DSP sur la crèche pour un service optimisé, des animations comme le feu d'artifice sur la période de Noël, un spectacle gratuit en fin d'année pour tous les enfants de Loperhet, des jeux dignes de ce nom au parc du Fogot, des ateliers de prévention pour nos seniors, un bulletin communal Zoom distribué dans les boites aux lettres, des tableaux d'affichage. Malheureusement le foyer St Yves a été détruit pour risque d'effondrement puisque jamais entretenue, dans les mois à venir, la réhabilitation de la salle omnisports, le début des travaux d'embellissement du bourg. Le temps passe vite et encore beaucoup de choses à faire. Notre volonté est de continuer les actions engagées et d'avancer sur de nouveaux projets, agir pour le bien de tous et être à l'écoute, à disposition des Loperhetois. Tout n'est pas parfait et ne pourra jamais l'être mais avec notre volonté nous avons avancé et nous avancerons encore. Nous sommes dans l'action et pas dans les polémiques, Cet article promouvant nos actions est le dernier autorisé via le Zoom avant les prochaines élections municipales. Nous vous retrouverons sur d'autres supports de communication mais restons à votre service concernant tous les sujets relatifs à la vie Loperhetoise que vous voudriez nous soumettre.

Les élu(e)s LJC sont à votre service.

n°02-2025

« ZOOM sur Loperhet » est édité par la commune de Loperhet.

Directrice de la publication : Nathalie GODET

Impression : Cloître Imprimeurs - Saint-Thonan

Diffusion : Exemplaires distribués à domicile

Crédits photo : Mairie de Loperhet

Tirage : 1690 exemplaires

Parution : Janvier - Juin - Octobre